



*Direction Vie de la Cité*

## Conseil municipal du 12 avril 2022 DELIBERATION

Rapporteuse : Mme Anne BARBET

Secrétaire de séance : Monsieur Sami BOURI

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
Nombre de présent-e-s : 26  
Nombre de votant-e-s : 31

### **Etaient présent-e-s :**

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,  
Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,  
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique  
QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU,  
M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,  
M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESENY, M. Daniel LACRAMPE,  
M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

### **Etaient représenté-e-s :**

- M. Jean-Maurice CABANNES donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRERE
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Anne BARBET
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESENY
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

### **Etaient absent-e-s :**

- Mme Laurence DUPRIEZ
- Mme Nathalie PASTOR

### **31 - PLAN DE COMMUNICATION DU RESEAU D'INTERPRETATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE / PROPOSITION RAPPORT LEADER**

Dans le cadre de la convention de partenariat, le plan d'actions 2022 porte notamment sur le volet communication des équipements et sur la mise en œuvre de deux actions :

**Création d'outils de communication temporaires** : proposer un support de référence présentant l'ensemble des sites pour la saison estivale 2022 et apposition de repères visuels (logos) dans les équipements.

**Etude de positionnement et de communication** : le Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine est l'opportunité de créer et d'améliorer une visibilité commune mais aussi de proposer une offre complémentaire d'offre de services pour l'ensemble des équipements qui le compose. Il s'agit donc de changer la perception du patrimoine / des sites et musées du réseau, moderniser leur image mais aussi améliorer l'offre de service avec un positionnement clair et pérenne.

Les objectifs sont d'augmenter la fréquentation des sites et activités et de créer la visibilité du réseau.

Un cahier des charges permettra de lancer une consultation dont le rendu devra se faire au plus tard au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 pour une mise en place des outils à l'été 2023.

Il s'agit de valider le plan de financement du projet, établi au prorata de la population, en confirmant sa réalisation avant fin 2023.

Dépenses	Montant en € TTC	Recettes	Montant en € TTC
Création d'outils de communication	2 000.00	Leader (70%)	21 966.70
Bureau d'étude	24 000.00	Autofinancement CCHB (20%)	6 276.20
Ingénierie	4 679.00	Communes membres du RIAP (2.49%)	780.45
Frais indirects	702.00	OLORON SAINTE-MARIE (7.51%)	2 357.65
	<b>31 381.00</b>		<b>31 381.00</b>

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport,

- **APPROUVE** le soutien de la commune d'Oloron Sainte-Marie au projet « plan de communication du réseau d'interprétation de l'architecture et du patrimoine », porté par la CCHB, pour un montant de 2 357.65 €.

Ainsi délibéré à Oloron Ste-MARIE, ledit jour 12 avril 2022.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 19/04/2022

Le Maire,



**Bernard UTHURRY**

